

## Description

L'horticulteur ou l'horticultrice AFP s'occupent principalement des plantes, ainsi que de leurs milieux de vie naturels et aménagés. Selon l'orientation choisie, ils participent aux travaux de création et d'entretien de jardins publics ou privés ou à la culture et à l'entretien de plantes en plein air, en serres ou à l'intérieur d'un bâtiment.

Leurs principales activités consistent à :

### Tâches communes

- identifier les besoins de la clientèle;
- préparer le sol des surfaces à planter, semer les graines, planter les végétaux en pleine-terre ou en pots;
- arroser les végétaux, épandre des engrais liquides et solides, appliquer des produits phytosanitaires afin de prévenir d'éventuelles maladies, protéger les plantes du froid à l'aide de différents matériaux;
- choisir les plantes, les étiqueter et les emballer, vérifier le bulletin de livraison, charger les plantes dans le véhicule de livraison;
- nettoyer les sols, les machines et les outils, trier et éliminer les déchets de manière écologique;

### Orientation Paysagisme

- effectuer des travaux de terrassement;
- installer et entretenir les conduites et les autres éléments destinés à l'évacuation des eaux;
- entretenir les jardins et les espaces verts (tondre et faucher, ramasser les feuilles, tailler les haies, les arbustes, etc.);
- planter des arbustes ou des arbres, engazonner une zone de terrain;
- construire des éléments en dur tels que terrasses, plans d'eau, etc.;

### Orientation Production de plantes

- semer des plantes, installer des systèmes d'arrosage appropriés, arroser les cultures selon leurs besoins;
- rabattre les plantes, poser des tuteurs, planter ou transplanter des végétaux;
- repiquer des plantons;
- préparer et diviser les végétaux afin d'effectuer des boutures;
- réparer les plantes et autres articles horticoles pour la vente ou la livraison.

### Environnement de travail

Les horticulteurs AFP travaillent en équipe sous la supervision d'un horticulteur ou d'une horticultrice responsable. Dans l'orientation Paysagisme, ils exercent leur profession en plein air par tous les temps, en lien avec le rythme des saisons. Dans l'orientation Production de plantes, ils travaillent sous abris ou dans les serres durant l'hiver, et en plein air durant la belle saison.

## Formation

La formation d'horticulteur ou d'horticultrice AFP s'acquiert par un apprentissage en entreprise ou en école dans l'une des orientations suivantes: Paysagisme ou Production de plantes.

### Lieux

#### En entreprise

- formation pratique (4 jours par semaine) dans une exploitation horticole;
- formation théorique (1 jour par semaine) à l'école professionnelle;
- cours interentreprises (selon l'orientation, 14 ou 11 jours sur 2 ans).

#### En école à plein temps

- théorie et pratique à Lullier (GE).

Pour plus de détails,

consulter [www.orientation.ch/ecoles](http://www.orientation.ch/ecoles).

### Durée

- 2 ans.

### Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée;
- certaines entreprises ou écoles recourent à un examen d'admission.

### Titre obtenu

- attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) d'horticulteur ou d'horticultrice, avec mention de l'orientation.

### Contenu

Branches théoriques (sur 2 ans):

- communication avec les clients;
- organisation des travaux;
- renforcement des milieux de vie respectueux de la nature et de la santé des plantes et des sols;
- entretien des instruments de travail et stockage ou déplacement des marchandises;
- identification, dénomination et utilisation des plantes;
- domaines de compétences opérationnelles spécifiques à l'orientation.

## Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Résistance physique
- Aptitude à travailler en équipe
- Sens de l'observation
- Habileté manuelle
- Résistance aux variations de température

## Perspectives professionnelles

Les horticulteurs AFP trouvent des emplois dans des exploitations horticoles, des commerces ayant leurs propres centres de production, de grandes entreprises ou administrations pour l'entretien des extérieurs et de la décoration florale des bâtiments, des stations de recherche horticoles, etc.

### Perfectionnement

Les horticulteurs AFP peuvent envisager un complément de formation pour obtenir le certificat fédéral de capacité (CFC) d'horticulteur-trice. Un CFC est nécessaire pour accéder à la maturité professionnelle, et est généralement exigé pour suivre une formation supérieure (p.ex. brevet fédéral).

## Professions voisines

- Fleuriste AFP/Fleuriste AFP
- Praticien forestier AFP/Praticienne forestière AFP

## Adresses

Centre de formation professionnelle Nature et Environnement (CFPne)  
Centre de Lullier  
Rte de Presinge 150  
Ecole d'horticulture  
1254 Jussy  
Tél.: 022 546 67 10  
<https://edu.ge.ch/cfpne/fr/content/ecole-dhorticulture>

JardinSuisse  
Association des entreprises horticoles  
Département Formation professionnelle  
Bahnhofstrasse 94  
5000 Aarau  
Tél.: 044 388 53 35  
<https://www.jardinsuisse.ch/fr>  
<https://www.devenir-horticulteur.ch>